

15 – Quand la SNCF "éco-compare"...

Posté le : 03/11/2006

Par: R & G. Claraco

Catégorie :

Ecocomparateur SNCF par Vincent Doumayrou

The screenshot shows a search form for the SNCF eco-comparateur. It features several input fields and dropdown menus. At the top, there are radio buttons for 'Aller-Retour' (unselected) and 'Aller Simple' (selected). Below this are two text input fields for 'Au départ de' and 'A destination de'. The next row contains 'Date de départ' with a date selector set to '03/11/2006' and a time dropdown set to 'Matin'. The 'Date de retour' field has a placeholder 'jj/mm/aaaa' and a time dropdown also set to 'Matin'. Below that is a dropdown for 'Nombre de passagers' set to '1'. The '1er Passager' dropdown is set to 'Adulte (26 - 59 ans)'. At the bottom, there are two links: 'Plus d'options Train (12-25, Famille, Senior, S'Miles...)' and 'Plus d'options Voiture'.

La presse a fait ses choux gras du dernier tapage organisé par la SNCF.

En effet, le site de l'auguste établissement public propose au client un **éco-comparateur** (le mot vient de sortir) pour comparer l'effet écologique de chaque moyen de transport.

Le client peut ainsi découvrir que l'avion pollue plus que le train pour un même trajet.

Pour ma part, je trouve ça un peu évident et pourtant je vous jure que je n'ai pas de Bac + 8 en économie de l'environnement. A quand Voyages SNCF pour nous apprendre qu'aller acheter son pain en vélo pollue moins que le même trajet en voiture ? Ou encore, car on n'arrête jamais le progrès des connaissances chez voyages SNCF, que le fil à couper le beurre est fait pour couper le beurre ?

Pour ma part, je trouverais le credo pro-écologique de Voyages SNCF plus convaincant si le même site arrêta d'inonder le web de publicités pour brader des voyages... en avion.

C'est ainsi que le jeudi 2 novembre, Voyages SNCF proposait un vol Alitalia pour partir à Venise, alors que cette destination est accessible en train de nuit (destination en forte hausse cet été,

paraît-il).

Et la dernière version de la lettre d'info contient entre autres les phrases suivantes : Découvrez vite notre nouvelle page vol "**réservez tôt, payez moins cher**" et envollez-vous au meilleur prix !

Et ce sont ces gens-là qui donnent des leçons de développement durable à Air France ! C'est comme si mon concessionnaire Volvo me conseillait de prendre le vélo tout en me proposant son super 4X4 XC90.

Soit dit en passant, Trenitalia (équivalent italien de la SNCF) au droit de trouver curieux que la SNCF, son associé dans Artesia, le groupement qui exploite les trains entre Paris et l'Italie, se fasse le VRP d'Alitalia, concurrent direct des trains en question.

Si j'étais eux, je me poserais des questions sur la moralité d'un tel "**allié**".

Il m'est d'ailleurs venu une idée : pourquoi ne pas proposer à Air France de sous-traiter son service de réservation à la SNCF ? Après tout, cette dernière a un savoir faire reconnu en matière de réservation obligatoire, de Yield Management et de tarifs opaques.

Pour revenir au sujet de départ, cet éco-comparateur de Voyages SNCF est encore un coup de marketing pour surfer sur la vague du 'développement durable', mais ne correspond à rien de concret.

La SNCF, c'est que du vent - et encore, pollué par les avions qu'elle a contribué à remplir. **VD**

éco de écologie et non économie

A combien un train est-il occupé en moyenne ?
50-60-70 ou 80% ?

Est ce qu'un autorail X 72500 à 4 moteurs MAN Diesel plus deux moteurs thermiques Perkins assurant la clim et transportant 6 voyageurs à l'arrivée à Rodez est plus ou moins polluant que 4 voitures?
200 litres aux 100 kilomètres contre 24, cherchez l'erreur.....

Est ce que l'on tient compte des pollutions pour nos trains atomiques (Electriques) qui certes ne rejettent pas de CO2 mais créent un autre genre de pollution.

Est ce que perdre 20% du tonnage fret ferroviaire par an en faveur de la route place la SNCF en donneur de leçons?

Est ce que gérer le plus gros groupe routier de transport de voyageur et intervenir dans GEODIS, plus gros transporteur routier de marchandises autorise le SNCF à donner la leçon.....

Bravo l'ADEME qui cautionne sans contrôler. Vive le 350 Km/h dévoreur d'énergie.....

Combien d'arbres de nos forêts vont être sacrifiés en papier de communication pour une telle ânerie?